

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 9 février 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 février 2021

2021 V.48 Vœu relatif à la reconnaissance de la définition de l'antisémitisme de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2511-13 ;

Vu le règlement intérieur du Conseil de Paris ;

Vu le vœu adopté à l'unanimité par le Conseil du 16^e arrondissement en sa séance du 18 janvier 2021 ;

Considérant que les actes antisémites ne cessent d'augmenter à Paris comme dans le pays,

Considérant être à l'approche du 27 janvier, date de la Journée Internationale dédiée à la mémoire des Victimes de l'Holocauste instituée par la résolution intitulée « Mémoire de l'Holocauste » adoptée le 1er novembre 2005, par l'Assemblée générale des Nations unies,

Considérant que la définition opérationnelle utilisée par l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste permet de désigner le plus précisément possible ce qu'est l'antisémitisme contemporain;

Considérant qu'elle constitue un instrument efficace de lutte contre l'antisémitisme dans sa forme moderne et renouvelée, en ce qu'elle englobe les manifestations de haine à l'égard de l'État d'Israël justifiées par la seule perception de ce dernier comme collectivité juive ; ce pourquoi, sur cette base, l'Assemblée nationale a voté la résolution 361 du 3 décembre 2019

Sur la proposition de Rachida DATI, Francis SZPNER, Samia BADAT-KARAM, Jérémy REDLER, Véronique BUCAILLE, Stéphane CAPLIEZ, Sandra BOELLE, Antoine BEAUQUIER, Aurélie PIRILLO, David ALPHAND, Véronique BALDINI, Emmanuel MESSAS, Béatrice LECOUTURIER et les élus du Groupe Changer Paris,

Émet le vœu :

- Que la Mairie de Paris approuve la définition opérationnelle de l'antisémitisme utilisée par l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste, en tant qu'instrument d'orientation utile en matière d'actions de lutte contre l'antisémitisme, de prévention, d'éducation et de formation auprès du public et des agents de la ville de Paris.